COMPLEXE AQUATIQUE **MULTIFONCTIONNEL**

un rêve devenu réalité



UNE INFRASTRUCTURE
RESPECTANT LES STANDARDS
EN MATIÈRE
D'ACCÈS UNIVERSEL
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Aménagement intérieur

Le bâtiment comporte deux sections principales : le volet aquatique au rez-de-chaussée, et le volet danse et communautaire au premier étage.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Hall d'accueil lumineux et ouvert sur deux étages

Volet aquatique:

- · La section des bassins aquatiques offre un imposant volume animé
- 1 bassin sportif de 625 m² avec 10 couloirs de natation
- 2 tremplins de 1 mètre et 2 tremplins de 3 mètres
- 2 plateformes, dont une de 3 mètres et une de 5 mètres
- 1 bassin récréatif de plus de 400 m²
 - Jeux d'eau
 - Glissoire hors bassin
 - Zone d'enseignement
- Vestiaires pour la famille, les femmes et les hommes
- Bureaux et espaces de rangement

Salle d'entraînement pour les athlètes

Salle de réunion d'une capacité de 50 personnes

PREMIER ÉTAGE

L'accès à l'étage se fait par un escalier architectural ainsi qu'un ascenseur dans le hall d'accueil.

Volet danse et communautaire :

- 4 studios d'une capacité de 300 personnes avec équipements de très haute qualité (surfaces de planchers, insonorisation, système de son, miroirs, etc.):
 - Danse créative
 - Danse classique
 - Danse à claquette
 - Multidanse

Salle multifonctionnelle d'une capacité de 280 personnes, divisible en 3 sections distinctes

Bureaux pour les organismes utilisateurs

Gradins du bassin sportif d'une capacité de 200 personnes

Foyer supérieur offrant une vue spectaculaire vers les bassins et servant d'espace de détente

Espace traiteur





Aménagement extérieur

L'enveloppe extérieure du bâtiment exprime les diverses fonctions de celui-ci tout en l'unifiant. Aux divers volumes articulés les uns aux autres s'ajoute un parement métallique qui se déploie tout le tour du complexe.

Fenestration

La fenestration, travaillée en relation avec les usages internes, est proportionnelle aux espaces qu'elle dessert. Ainsi, les fenêtres au nord des bassins sont traitées en de grandes ouvertures à l'échelle du volume du secteur aquatique laissant entrer une lumière diffuse. La fenestration des studios de danse, quant à elle, est plus découpée et laisse parfois entrevoir les danseurs de façon partielle.

Stationnement

Stationnement de 250 cases

Quelques cases de stationnement sont dotées de bornes de recharge pour les véhicules électriques et certaines sont réservées pour les familles et les personnes à mobilité réduite.

UN INVESTISSEMENT MAJEUR

Le projet du complexe aquatique multifonctionnel, évalué à 35,5 M\$, est financé comme suit :

- Gouvernements du Canada et du Québec : 14 M\$
- Ville de Lévis : 21,5 M\$

ÉCHÉANCIER DES IMPORTANTES ÉTAPES DU PROJET

- · Présentation du concept final à la population : 28 juin et 8 juillet 2017
- Début des travaux (préparation du site) : automne 2017
- Pelletée de terre officiel : fin été 2017
- Travaux de construction du bâtiment et d'aménagement extérieur : début printemps 2018 à été 2019
- Début de la programmation : automne 2019

INTERVENANTS DU PROJET

ARCHITECTURE

ABCP architecture Bilodeau Baril Leeming Architectes MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Groupe SMi Génécor Experts-Conseils **CIVIL ET STRUCTURE**

Génie plus

RÉPARTITION
DE L'INVESTISSEMENT DE
35,5 M\$

VOLET COMMUNAUTAIRE ET DANSE **5 M\$**

> ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS 2 M\$

VOLET AQUATIQUE **28,5 M\$**



« Nous effectuons aujourd'hui un pas de plus vers la concrétisation de ce projet fort attendu dont la réalisation des travaux débutera à l'automne.

Cette nouvelle infrastructure est un engagement majeur envers la communauté et témoigne de tout le chemin parcouru pour offrir des équipements sportifs et communautaires de qualité à la population », a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

